

- UNIVERSITÉ DES MÉTIERS DU NUCLÉAIRE -



À Caen le 9 juin 2023, Héléne Badia, présidente de l'Université des métiers du nucléaire, aux côtés des ministres Carole Grandjean (Enseignement et Formation professionnels), Sylvie Retailleau (Enseignement supérieur et Recherche) et Agnès Pannier-Runacher (Transition énergétique).

80 MÉTIERS ET UNE QUESTION : L'ATTRACTIVITÉ

Le plan d'action de l'Université des métiers du nucléaire (UMN) est fondé sur les enseignements du programme "Match" du Gifen (Groupement des industriels français de l'énergie nucléaire). Ces travaux ont livré une vision structurée de la filière sur 20 segments d'activités opérationnelles – ingénierie, génie civil, essais et contrôle, chaudronnerie-tuyauterie-soudage, etc. – et environ 80 métiers significatifs. Le plan d'action, un document de 74 pages, avance des pistes pour reconstituer les compétences de cette filière. *"La création de formations n'est pas la seule réponse face aux besoins en recrutements, met en garde Héléne Badia, présidente de l'UMN. Le sourcing et l'attractivité sont aussi des facteurs importants, car les parcours existent, mais sont peu connus et peinent à se remplir."* Le document est articulé autour de sept axes principaux : renforcer, donc, l'attractivité du nucléaire français, élargir les viviers de recrutement (notamment, vers les quartiers prioritaires de la politique de la ville), renforcer les leviers de l'alternance, fédérer les dispositifs de formation continue, faciliter l'intégration. Héléne Badia compte saisir l'opportunité de la réforme des lycées professionnels. La filière du nucléaire pourra y détacher des salariés pour former les apprentis, et *"nous comptons investir les bureaux des entreprises mis en place dans les établissements"*, prévient-elle. Pour rappel, installer un bureau des entreprises dans chaque lycée professionnel, c'est l'une des composantes de la réforme de la voie professionnelle annoncée par Emmanuel Macron. ●

UNE POLITIQUE DE FORMATION POUR GARANTIR L'AVENIR DE LA FILIÈRE NUCLÉAIRE EN FRANCE

La formule, galvaudée, traduit l'urgence de la situation : le nucléaire français a besoin d'un "plan Marshall des compétences" pour réaliser 100 000 recrutements d'ici dix ans. Ils doit intégrer une politique de formation adaptée.

Jonathan Konitz

Carole Grandjean,

ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, était en déplacement à Caen le 9 juin 2023. Au centre des discussions : l'avenir du nucléaire français. 100 000 recrutements sont jugés nécessaires sur dix ans. Ils devront s'accompagner d'une politique de formation adaptée. L'État va débloquer 42 millions d'euros, tirés de l'appel à projets "Compétences et métiers d'avenir" de France 2030, pour le projet normand 3NC ("Nouveau nucléaire, nouvelles compétences"), afin de soutenir la formation sous toutes ses formes, de bac - 3 à + 8. Davantage de places en formations courtes, post-diplôme, devraient voir le jour : 20 000 d'ici 2026. Les établissements pourront

bénéficier d'un financement, jusqu'à 70 % via France 2030, pour moderniser leurs plateaux techniques et former leurs enseignants. Des actions en partenariat avec Pôle emploi sont prévues pour renforcer l'attractivité du secteur. La Semaine des métiers du nucléaire, lancée cette année avec Pôle emploi, a mobilisé 400 entreprises et touché 8 000 demandeurs d'emploi. Elle va être reconduite. L'accent sera aussi mis sur le recrutement par simulation, et la captation de profils en reconversion. Le renforcement du contenu et de la notoriété du site internet grand public "Mon avenir dans le nucléaire", est également au programme. Outre les formations existantes (plus de 300), la plateforme héberge 4 500 offres d'emploi à l'heure actuelle. ●